




4 808
composteurs distribués



**UNE EAU
SAVOUREUSE**

Grand Belfort Communauté d'Agglomération

RAPPORT ANNUEL DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024 - 2025




126 km
de pistes cyclables




73 000 panneaux photovoltaïques
raccordés à l'aéroparc de Fontaine





B
GRAND
BELFORT

Une mobilisation continue

Le contexte électoral de cette année 2026 nous conduit à regrouper le bilan des années 2024 et 2025 pour être en phase avec le débat d'orientation budgétaire.

L'année 2024 a permis de poser deux pierres angulaires : **l'adoption définitive de notre Plan Climat-Air-Energie Territorial 2024-2030** ainsi que le **Contrat d'Objectif Territorial 2024-2027**, en partenariat avec l'ADEME, qui nous challenge grâce à des subventions à hauteur de la performance que nous aurons atteinte. Ces deux outils permettront à la collectivité d'avancer de manière efficace sur le chemin de la transition écologique.

Notre territoire est marqué par **le sujet de l'énergie**. Le Grand Belfort souhaite notamment être présent aux côtés de chacun, pour aider de manière concrète à travers **l'aide à la rénovation** en complément des **aides de l'ANAH***.

A l'échelle de l'agglomération, nous avançons sur **l'électricité, la chaleur et le gaz renouvelables**.

En effet, le parc **photovoltaïque** de Fontaine a démarré sa production et fournit l'équivalent de 40 000 habitants en électricité renouvelable. Notre **réseau de chaleur urbain** est désormais dans une phase opérationnelle avec notre délégataire DALKIA. Il couvrira jusqu'à la zone nord de Belfort ; industriels, habitats collectifs et bâtiments publics seront ainsi moins dépendants aux énergies fossiles en étant alimentés par des énergies renouvelables et de récupération. Nos **études** sur le chauffage au bois et sur les gisements de méthanisation nous éclairent également sur les gains potentiels.

Dans le cadre du **Festival de la Transition Ecologique et Numérique**, le Grand Belfort a organisé de nombreux événements, dont deux grandes expositions publiques, une sur le thème de l'alimentation en 2050 et l'autre sur la biodiversité. Nos créneaux ouverts aux écoles du Grand Belfort ont rencontré un vif succès et nous encouragent à poursuivre nos efforts à destination des générations futures.

Je tiens à remercier tous les partenaires, associations, institutions, citoyens et bien sûr agents qui se sont investis et qui vont encore s'investir dans tous **ces projets porteurs d'avenir pour la collectivité**.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Damien MESLOT,

Président du Grand Belfort

* Agence Nationale de l'Habitat

#1 LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	6
1.1. Données du territoire	7
1.2. Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET).....	7
1.3. Sensibilisation du grand public et des élus.....	8
1.4. Réduire les gaz à effet de serre et développer les énergies renouvelables.....	10
1.5. Améliorer les performances énergétiques de la collectivité	14
1.6. Développer les modes de déplacement doux et collectifs.....	15
1.7. Réduire l'autosolisme et l'impact carbone des transports	17
#2 PRESERVATION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES.....	20
2.1 Préserver et restaurer les milieux aquatiques.....	21
2.2 Préserver la ressource en eau	23
2.3 Prévenir les risques naturels.....	24
2.4 Développer des politiques et programmes d'aménagement du territoire en intégrant le développement durable.....	25
2.5 Préservation de la qualité de l'air	28
#3 COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS.....	30
3.1 Améliorer l'habitat.....	31
3.2 Favoriser l'aménagement du territoire	32
3.3 Développer le dialogue citoyen et les instances de participation citoyenne.....	34
3.4 Faciliter l'insertion et l'emploi.	34
3.5 Prévention et accompagnement des habitants dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville	34
3.6 Développer la coopération territoriale et transfrontalière	35
3.7 Aider les communes	36
#4 EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS	38
4.1 Pratique du sport	39
4.2 Favoriser l'éducation artistique et culturelle.....	42
4.3 Développer le tourisme.....	44
#5 TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE	48
5.1 Gérer les déchets de façon durable	49
5.2 Numérique responsable	55
5.3 Promouvoir des marchés publics socialement et écologiquement responsables.....	55

L'article L 2311-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), fait obligation aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants (comme Grand Belfort Communauté d'Agglomération) de présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière de développement durable.

Il ne s'agit pas de présenter l'ensemble des actions menées par la collectivité. Ce rapport est une présentation des actions mises en œuvre sur notre territoire en matière de développement durable, comme mentionnées à l'article L 110-1 du Code de l'environnement. L'objectif de développement durable, tel qu'indiqué dans l'article précédent, est recherché, de façon concomitante et cohérente, grâce aux cinq engagements suivants :

- Lutte contre le changement climatique ;
- Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations ;
- Epanouissement de tous les êtres humains ;
- Transition vers une économie circulaire.

#1 LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



#1 Lutte contre le changement climatique

Par l'adoption de son Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), le Grand Belfort est devenu coordinateur de la transition énergétique sur son territoire, selon l'article L 2224-34 du Code Général des Collectivités Territoriales. Un diagnostic territorial a été élaboré et en voici quelques données actualisées.

1.1. Données du territoire

Consommation d'énergie

Le territoire consomme environ 2 600 GWh/an¹ par an, soit 26 MWh/an/habitant (soit 6,8 litres de pétrole par jour). Les principales sources de consommation d'énergie sont les transports (37,2%) et le résidentiel (24,2%). Le coût de cette dépense est estimé à 2 610 €/an/habitant. Ces données représentent surtout un ordre de grandeur qui permet de rendre les choses plus concrètes.

Emissions de gaz à effet de serre

Elles représentent presque 497 000 tonnes équivalent CO₂ (T CO₂ eq), soit 4,9 T CO₂ eq /an/habitant (sans prendre en compte la production de CO₂ en dehors du territoire comme les avions, les importations...). Ces émissions sont inférieures aux émissions régionales (6,7 T CO₂ eq /an/habitant). Les principales sources d'émissions sont le transport routier (48 %), le bâti -résidentiel et tertiaire- (29%), puis l'industrie (10%) Le territoire est en capacité de séquestrer environ 2,5% des émissions de gaz à effet de serre actuelles. Les températures pourraient augmenter de 3,4°C en été (7 jours en plus de canicule par an) et de 2,3°C en hiver (recul d'environ 1 mois des premières gelées), à l'horizon 2050.

1.2. Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Le Grand Belfort a adopté définitivement, lors du conseil communautaire du 10 octobre 2024, son PCAET et ses 33 actions, suite au recueil des avis du Préfet de région, de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) et à la consultation auprès des citoyens, finalisée en avril 2024. Il est désormais en vigueur pour 6 ans, jusqu'en octobre 2030.

Toutes les données de ce document sont issues de la plateforme OPTeER et de nos services internes.

#1 Lutte contre le changement climatique

La stratégie et le plan d'actions sont structurés autour de huit thématiques :

- Culture commune, mobilisation des acteurs et pilotage ;
- Habitat, urbanisme et adaptation au changement climatique ;
- Qualité de l'air ;
- Alimentation, agriculture, forêts et biodiversité ;
- Mobilité ;
- Economie locale, tourisme et déchets ;
- Développement des énergies renouvelables dans le respect des écosystèmes et des paysages ;
- Exemplarité des collectivités.

La priorité de l'ensemble des acteurs sera de réduire les besoins énergétiques du territoire du Grand Belfort selon trois objectifs principaux :

- Recherche de la sobriété énergétique et de la décarbonation du chauffage des bâtiments, avec l'accompagnement à la rénovation énergétique et le raccordement aux réseaux de chaleur ;
- Développement de mobilités alternatives à la voiture : développement des voies cyclables, du covoiturage, orientation vers des transports en commun décarbonés ;
- Exemplarité des collectivités au niveau notamment de la planification de la rénovation des bâtiments publics et de solutions innovantes (matériaux biosourcés, architecture bioclimatique, énergies renouvelables...), optimisation de l'éclairage public.

Le développement des énergies renouvelables est aussi un enjeu majeur. Il s'agit d'avoir une production et une distribution diversifiées (chaufferies bois, réseaux de chaleur, photovoltaïque, hydrogène, méthanisation), dans le respect des écosystèmes et des paysages et en concertation avec les citoyens et les communes.

Le PCAET aborde également le développement d'une économie différente pour répondre aux besoins de la transition énergétique (rénovation, éco-matériaux, économie circulaire, recyclage de matériaux, ingénierie technique, formation, etc...).

Le territoire devra diversifier la production locale agricole tout en préservant la biodiversité et en s'adaptant aux épisodes de sécheresse. Enfin, les communes et propriétaires forestiers devront poursuivre leurs efforts pour une gestion durable des forêts et la plantation progressive d'espèces diversifiées et adaptées au changement climatique.

1.3. Sensibilisation du grand public et des élus

Le Grand Belfort La collectivité souhaite sensibiliser de manière très large élus, agents et acteurs publics ou privés avec la réalisation d'ateliers participatifs, de conférences et de visites. Il s'engage dans différents événements avec des publics différents.

Le Festival de la Transition Ecologique et Numérique

Porté localement par la Ville et le Grand Belfort, en lien avec la Vallée de l'Énergie, le festival tisse des passerelles entre écoliers, citoyens, experts et associations à travers des ateliers participatifs, conférences, ateliers cuisine, ciné-débats (en partenariat avec Gaïa énergies), expositions et chaque année une journée dédiée aux écoliers, qui a touché au total 15 classes pour 2024 et 2025.

L'année 2024 a été l'occasion de se questionner sur « Se nourrir à Belfort en 2050 », en partenariat avec l'association « Le futur a déjà commencé ». L'exposition imaginée par des élèves du Grand Belfort a montré toute leur créativité. Le repas 2050 a montré qu'il était possible de se régaler en réduisant les déchets et l'empreinte carbone de son assiette.



L'année 2025 a mis un focus sur la biodiversité, en lien avec le lancement de l'atlas de la biodiversité intercommunal, avec la Maison Départementale de l'Environnement, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), un apiculteur local et un menuisier qui proposait la fabrication de nichoirs.

Les écoliers ont pu faire une immersion dans la nature du côté des remparts pour faire de l'observation avec la LPO, découvrir la cuisine des herbes « sauvages » avec Jean-François Dusart ainsi que le potager participatif avec les jardiniers du service Cadre de Vie. L'association Gaïa énergies leur a montré comment le cycle du coton impactait la biodiversité.



#1 Lutte contre le changement climatique

La Fête de l'énergie savoureuse

Oorganisée grâce au partenariat avec Gaïa énergies, c'est désormais un rendez-vous annuel place Corbis à Belfort, pour parler énergie renouvelable, eau, déchets, rénovation de l'habitat ou encore mobilité dans une ambiance festive et musicale. Grâce à « Pédale tes watts » en 2025, la sonorisation du groupe musical était alimentée par des spectateurs qui pédalaient.



Salon Je-décarbône

L'agglomération a été partenaire de cet évènement qui a eu lieu en novembre 2024, l'objectif était de réunir l'ensemble des acteurs de la transition énergétique et hydrique, pour échanger entre pairs et booster les nouveaux projets. Après une matinée consacrée aux retours d'expérience d'industriels de toutes tailles sur les bonnes pratiques de gouvernance, les projets d'efficacité, de sobriété et d'énergie bas carbone, l'après-midi était consacré aux rendez-vous d'affaire.

1.4. Réduire les gaz à effet de serre et développer les énergies renouvelables

Bois-énergie

Cette filière constitue un approvisionnement durable et local, levier intéressant étant donnée la surface boisée qui représente 33% du territoire. Elle est majoritairement représentée chez les ménages sous forme de bûches ou de pellets. Une enquête menée en 2025 a montré que 43% des ménages utilisaient cette source d'énergie, mais avec un parc d'équipements assez ancien, plus émissif en particules fines. En effet, un insert de plus de vingt ans en émet 13 fois plus qu'un poêle à granulés.

Les chaufferies industrielles ont recours à du bois-plaquette, comme le réseau de chaleur des Glacis-du-Château qui est désormais équipé de chaudières bois d'une puissance totale de 3MW, destinées à couvrir $\frac{3}{4}$ des besoins. Lorsque tout sera pleinement opérationnel, elles permettront de diminuer les rejets de CO₂ de 3 850 tonnes par an, tout en favorisant l'emploi : les plaquettes forestières nécessaires chaque année sont fournies par des producteurs locaux et labellisés PEFC (programme de reconnaissance de systèmes de certification forestière), qui garantit la gestion durable de la forêt.

Ce combustible est également utilisé pour la chaufferie bois éco-campus, décrite en page 32, ainsi que pour le réseau de chaleur urbain, en complément de la récupération de chaleur fatale, comme évoqué ci-après.

Récupération de chaleur fatale

Par chaleur fatale, on entend une production de chaleur dérivée d'un site de production, qui n'en constitue pas l'objet premier, et qui, de ce fait, n'est pas nécessairement récupérée.

Les sources de chaleur fatale sont très diversifiées. Il peut s'agir de sites de production d'énergie, de sites de production industrielle, de bâtiments tertiaires (d'autant plus émetteurs de chaleur qu'ils en sont fortement consommateurs, comme les hôpitaux), des réseaux de transport en lieu fermé ou encore de sites d'élimination comme les Unités de Valorisation Energétique (UVE) des déchets.

En 2023, le Grand Belfort a lancé une étude de faisabilité concernant la création d'un nouveau service public de chauffage urbain à l'échelle de l'agglomération permettant de mieux valoriser la chaleur fatale générée par le SERTRID (Syndicat d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets) sur la commune de Bourogne.

En 2024, le Grand Belfort a pris la compétence sur les réseaux de chaleur et a affiné les caractéristiques de ce projet de manière à apporter des solutions d'énergies renouvelables sur un large périmètre.

A l'issue de la procédure de mise en concurrence en 2025, le contrat de concession a été attribué à la société Dalkia qui réalisera le financement, les études, les travaux et l'exploitation du service public pour le compte de GBCA pendant une durée de 30 ans.

Le projet retenu prévoit :

- 240 bâtiments publics et privés raccordés (dont une cinquantaine de copropriétés), 3 600 logements sociaux et près de 100 bâtiments publics)
- 148 GWh distribués
- 125 M€ d'investissements avec un effet direct dans l'économie locale
- 55 km de réseau
- 91,5 % de taux énergie renouvelable et de récupération
- 32 000 Tonnes de CO₂ évitées par an

La mise en service progressive des bâtiments s'étalera de l'automne 2029 à l'été 2031.

Hydrogène

Ce vecteur énergétique est un des axes forts de la stratégie du territoire dans le domaine des énergies décarbonées. L'hydrogène peut être utilisé soit comme carburant direct soit pour générer de l'électricité via des piles à combustibles, comme celles produites notamment par Inocel, une start-up grenobloise installée sur le Grand Belfort. Le développement de la filière industrielle hydrogène s'appuie également sur le fabricant d'électrolyseurs John Cockerill, sur la commune de Fontaine. Par ailleurs, le Grand Belfort peut s'appuyer sur l'enseignement supérieur et la recherche avec notamment le FCLAB, véritable centre de service et de recherche sur les systèmes hydrogène énergie avec plus de 25 ans d'expérience dans le domaine.

#1 Lutte contre le changement climatique



Bus à hydrogène articulé

Sur le territoire du Grand Belfort, la compétence Transport est assurée par le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) qui a amorcé le renouvellement de la flotte de bus Optymo avec des bus à hydrogène : 4 nouveaux bus articulés ont commencé à circuler fin novembre 2025 pour le plus grand plaisir des usagers (confort accru), des riverains (moins de bruit) et des piétons ou cyclistes (aucun rejet polluant, uniquement de l'eau).

L'hydrogène peut également être utilisé dans le secteur du logement. Le programme « Territoire d'Innovation » porté par le Grand Belfort et Pays de Montbéliard Agglomération permet de financer le déploiement d'un système de chauffage par le vecteur hydrogène qui sera mis en place dans un programme neuf de 15 logements sociaux porté par Territoire Habitat au Parc à Ballons à Belfort. Un second programme de 15 logements neufs situés à côté ne sera pas équipé du même modèle de chauffe et permettra, par l'installation de capteurs de mesures, la réalisation d'une étude comparative. Le but de cette étude étant de comparer les consommations et le fonctionnement des deux bâtiments. Si celle-ci s'avère concluante, la solution pourra être déployée plus largement. Les travaux débuteront en 2026 avec une livraison prévue pour 2028.

Depuis 2020, le Forum **Hydrogène For Climate** est organisé un an sur deux à Belfort. C'est un salon professionnel d'envergure nationale et européenne qui a pour ambition d'animer et fédérer les acteurs de la filière hydrogène. Cet événement favorise les rencontres et collaborations entre entreprises et permet de créer un espace de dialogue sur les défis à relever afin de faire émerger de nouvelles perspectives pour accélérer la décarbonation.

Photovoltaïque

Le territoire du Grand Belfort possède un potentiel de production photovoltaïque inexploité. Il se présente sous différentes formes: les toits des logements ou des grands bâtiments (agricoles, industriels, commerciaux et publics) ainsi que les installations au sol. L'ensemble de ces pistes sont explorées dans le cadre du PCAET. Grand Belfort Communauté d'Agglomération s'est doté d'un cadastre solaire qui permet d'évaluer les capacités de production des toits existants en tenant compte des orientations, des inclinaisons, de la présence de lucarnes ou de cheminées.

En partenariat avec EDF, le parc de production photovoltaïque de 37 ha sur l'Aéroparc de Fontaine est en service depuis le 9 octobre 2024. Il a une puissance de 42 MWc (mégawatt-crête) et le potentiel de production annuelle maximum sera d'environ 49 GWh grâce à ses 73 000 panneaux photovoltaïques. Il couvre ainsi l'équivalent des besoins électriques d'une ville de 40 000 habitants sur une année. Il s'agit du plus grand parc solaire de Franche-Comté et du deuxième plus important de Bourgogne Franche-Comté.



Parc photovoltaïque de Fontaine



Parc solaire à l'Aéroparc de Fontaine

Le Grand Belfort en action pour la transition écologique

Face à l'urgence écologique et climatique, il est nécessaire d'agir sur tous les fronts. En ce sens, le Grand Belfort intensifie son engagement en faveur de la transition écologique.

« La préservation de l'environnement et la qualité du cadre de vie des habitants de l'agglomération sont l'une de mes priorités. Chacun peut agir à son niveau en adoptant des gestes écocitoyens, et en changeant certaines de ses habitudes », déclare Damien Meslot, président du Grand Belfort.

UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN POUR LE BIEN COMMUN

Pour que chacun soit acteur de la transition écologique, le Grand Belfort a pris de nombreuses mesures comme l'aide à l'achat de cuves de récupération d'eau de pluie, la distribution gratuite de kits économiseurs d'eau potable, l'accompagnement au tri des déchets ou encore l'aide aux propriétaires pour leurs projets de rénovation énergétique.

En parallèle, l'agglomération investit dans le développement du réseau cyclable, la végétalisation de tous les nouveaux projets, la réduction et la valorisation des déchets, la préservation de l'eau, ou encore le développement de l'hydrogène.



LE PARC SOLAIRE BIENTÔT ACHÉVÉ

Composé de 73 000 panneaux photovoltaïques répartis sur 37 hectares à l'Aéroparc de Fontaine, le parc solaire, qui alimentera la consommation électrique de près de 40% de la population du Grand Belfort, sera inauguré en septembre prochain.



Projet de labyrinthe végétal à l'étang des Forges

UN RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN POUR UN AVENIR DURABLE

Le lancement du projet de réseau de chaleur urbain, en partenariat avec le centre d'incinération des déchets du Sertrid*, permettra de récupérer la chaleur issue de l'incinération pour chauffer les bâtiments publics et privés. Le Grand Belfort s'assurera d'une gestion efficace grâce à un partenaire spécialisé, garantissant un service fiable et durable, avec une première mise en service prévue en 2028.

* Syndicat d'études et de réalisations pour le traitement intercommunal des déchets



Les chiffres liés au développement durable dans le Grand Belfort

+ de 400 actions
8 thématiques

Méthanisation

Il existe déjà une unité de méthanisation sur la commune d'Andelnans. Celle-ci produit du biogaz qui est directement injecté dans le réseau. Les gisements potentiels sont les résidus de culture, les déjections animales, les Cultures Intermédiaires à Vocation Energétique (CIVE), et ils peuvent être complétés par les biodéchets des ménages ou les déchets alimentaires. Suite à l'étude menée en 2025 qui a permis de mieux connaître les potentiels de gisements et d'explorer différentes hypothèses, il est désormais possible de travailler à des scénarios qui seraient viables économiquement sur le long terme.

1.5. Améliorer les performances énergétiques de la collectivité

Dans le cadre de la maintenance des bâtiments et des équipements techniques, le Grand Belfort remplace des installations dont la performance énergétique peut être améliorée. Par exemple, un système d'échange de chaleur existe entre la piscine du parc et la patinoire, permettant ainsi d'assurer 70% des besoins en eau chaude de la piscine, grâce à la chaleur produite par les compresseurs. Par ailleurs, les anciennes installations frigorifiques de la patinoire ont été remplacées par des installations plus performantes.

Les nouveaux systèmes de refroidissement permettent à la fois de supprimer le risque légionnelle et d'avoir une nette amélioration de l'efficacité énergétique. La collectivité met également en place toute une série de mesures pour réduire la consommation énergétique :

- Extinction nocturne de l'éclairage public des zones d'activités du Grand Belfort selon les horaires de fermeture de chaque zone ;
- Remplacement par des LED de l'éclairage intérieur des bâtiments publics et extérieur avec un choix de température de couleur plus favorable à la biodiversité (maximum de 2 700 Kelvin) ;
- Depuis 2023, baisse de la température de l'eau des bassins à la piscine (27°C dans le bassin de natation, 28°C dans le bassin d'apprentissage, 29°C dans le bassin ludique et 24°C dans le bassin extérieur) ;
- Réduction du chauffage dans l'usine de traitement d'eau potable ;
- Installation de détecteurs de présence lorsque cela est pertinent (exemples : aire de covoiturage, déchèterie de Fontaine).

Sur la ZAE (Zone d'Activité Economique) de l'Aéroparc à Fontaine, il a également été décidé de n'éclairer que les voies vertes pour les piétons-cyclistes et les traversées piétonnes. Les chaussées ne seront donc pas éclairées sur cette zone d'activité. Au-delà des économies d'énergie, cela permet également de réduire la quantité de matériel installé avec les impacts environnementaux que cela peut générer (production des équipements, transports...).

Par ailleurs, le Syndicat Intercommunal de la Fourrière animale (SIFOU), a décidé de déplacer le site d'accueil de la fourrière et du refuge animal, actuellement installés près du Fort de la Miotte. Le nouveau site se trouve dans un espace forestier d'un hectare sur la commune de Danjoutin, à proximité de la voie ferrée. Les travaux ont débuté par le défrichage en 2024 sur le terrain et la première pierre a été posée en mars 2025. La mise en service est programmée en septembre 2026. Le projet est conçu en respectant les principes de l'architecture bioclimatique, (capter les apports solaires en hiver et éviter les surchauffes estivales, limiter les besoins en chauffage, ventilation, éclairage artificiel...). De nombreuses normes de confort et d'acoustique vont être appliquées afin de concilier le bien-être des animaux, des habitants du voisinage et des promeneurs du chemin forestier à proximité.

Cette réalisation est portée par le SIFOU qui réunit les 101 communes du Territoire de Belfort, en collaboration avec le Grand Belfort et la commune de Danjoutin.



1.6. Développer les modes de déplacement doux et collectifs

Le secteur des transports est l'une des premières sources d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Le trafic routier est également à l'origine de la pollution aux particules fines (PM 10), au dioxyde d'azote (NOx) et de façon indirecte à l'Ozone (O3). En milieu urbain et périurbain, les emprises consacrées à la circulation automobile et au stationnement occupent une part importante de l'espace public, provoquant des conflits d'usage dans un contexte de raréfaction de l'espace disponible.



La pratique du vélo à l'étang des Forges

Dans ce contexte, la nécessité de contenir les déplacements en automobile individuelle et de favoriser le développement des mobilités alternatives (transports collectifs, covoiturage et vélo) est un enjeu central en matière de lutte contre le dérèglement climatique, de santé publique et d'aménagement du territoire.

Afin d'inciter les agents à utiliser les transports en commun, la participation financière du Grand Belfort est plus importante que celle prévue par la réglementation.

#1 Lutte contre le changement climatique

Sur le périmètre du Grand Belfort, le vélo présente un potentiel de développement très important, compte tenu des atouts de notre territoire : agglomération compacte, déclivité peu prononcée, attractivités naturelles et paysagères, présence d'un réseau cyclable structuré ouvert sur les pays frontaliers (FrancoVéloSuisse, EuroVélo 6).

Par ailleurs, les attentes de la population sont importantes, et les différents acteurs de l'aménagement du territoire (communes, agglomération et département) sont amenés à multiplier les coopérations et prioriser leurs projets.

Dans ce contexte, la politique cyclable du Grand Belfort se décline en plusieurs axes de travail, définis dans le Schéma directeur cyclable d'agglomération 2021/2026. Parmi les actions du Grand Belfort, la création de nouveaux itinéraires cyclables occupe une place importante, complétée par le stationnement sécurisé des vélos et les actions de communication et de promotion du cyclotourisme et de la pratique cyclable. Il s'agit notamment :

- D'assurer le développement d'un réseau de liaisons douces qui prolongent ou complètent le réseau structurant ;
- D'équiper tous les établissements communautaires (piscines, patinoire, sites du conservatoire...) d'un parc de stationnement vélo, abrité et sécurisé.

Les années 2024 et 2025 ont permis un certain nombre de réalisations marquantes :

- Achèvement de la liaison entre Belfort et Pérouse ; depuis juillet 2024,
- Remise à neuf de la Véloroute du Stratégique, au niveau de la commune de Sévenans) ;
- Réalisation de la quatrième et dernière tranche de la desserte cyclable de la Zone d'activité de Bourogne - Morvillars.
- Aménagement de la nouvelle voie verte à proximité de la RD437



De son côté, le SMTC a complètement renouvelé depuis l'été 2025 la flotte de vélos en libre-service au profit de vélos à assistance électrique.

Cette opération s'est révélée particulièrement bénéfique. La fréquentation poursuit une dynamique de croissance continue et les retours des usagers sont très positifs, malgré une évolution tarifaire passée de 0.02 € à 0.04 € par minute.

Ainsi, le nombre de locations a progressé de 43 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 82 310 locations en 2025, et ce malgré une interruption du service de deux mois pour les travaux d'installation. Par ailleurs, les distances parcourues ont également connu une forte hausse (56%), atteignant ainsi 192 565 km en 2025.

Cette hausse importante confirme l'attractivité du service et laisse entrevoir des perspectives très encourageantes pour les années à venir. Le service compte aujourd'hui 300 vélos répartis sur 31 stations.

1.7. Réduire l'autosolisme et l'impact carbone des transports

Co-voiturage

En 2022, le Grand Belfort a aménagé le premier parking spécialement conçu pour les pratiques de covoiturage, dans le cadre d'un partenariat avec Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR).

Pour le Grand Belfort, ce partenariat est une opportunité intéressante pour développer les services à la mobilité au sein d'une zone stratégique. Ce secteur, desservi par un réseau routier dense, mais aussi par les transports en commun et le réseau cyclable, est très fréquenté par les automobilistes du bassin de vie Belfort/Héricourt/Montbéliard. La situation privilégiée de ce parking, sur l'échangeur entre l'A36 et la RN 1019, permet également une utilisation dans le cadre de déplacements pendulaires de plus longue portée, vers l'Alsace ou la Suisse, par exemple.

Le parking compte 45 places de stationnement ; il intègre des cheminements sécurisés pour les piétons, un abri couvert et des arceaux pour les vélos.

La végétalisation du parking permet l'infiltration des eaux de pluie à la parcelle et l'éclairage public est équipé d'un système de détection de présence, répondant ainsi à l'exigence d'une réalisation sobre et durable.

Enfin, les infrastructures nécessaires à l'équipement ultérieur par des bornes de recharges électriques ont été prévues dans le cadre de l'aménagement : gaines d'alimentation, regards et coffrets électriques.

#1 Lutte contre le changement climatique

L'offre de covoiturage, lancée en décembre 2023 et accessible via l'application Karos, vient compléter le bouquet de mobilités proposé par le SMTC sur le Territoire de Belfort, avec comme principaux atouts :

- la possibilité de se déplacer en covoiturage sur l'ensemble du Territoire de Belfort, notamment pour des besoins de mobilité en dehors des horaires de fonctionnement des lignes régulières.
- un service accessible au tarif d'un ticket de bus.



Application Karos

En effet, pour un coût total de 2 € par trajet pour le passager, le SMTC prend en charge la moitié du montant, soit un reste à charge de 1 € pour l'utilisateur.

Les trajets ont augmenté cette année avec l'arrivée de nouveaux partenaires, notamment le Centre Hospitalier Nord Franche-Comté, faisant passer le nombre de trajets cofinancés de 8 130 en 2024 à 13 661 en 2025. Au total, 24 429 trajets ont été effectués en covoiturage en 2025.

Réduction des gaz à effet de serre générés par le transport

Grâce aux 37 bornes de recharge réparties dans l'agglomération, financées par Territoire d'Énergies et l'ADEME, les habitants bénéficient d'un premier maillage favorable au développement des véhicules électriques. Un travail de fond est réalisé, au sein de la collectivité, par le Syndicat Mixte de Gestion des Parcs Automobiles Publics (SMGPAP) pour le renouvellement des véhicules, pour :

- Intégrer une part croissante de véhicules électriques, notamment sur les véhicules utilitaires, en adéquation avec les usages spécifiques des services de la Ville et du Grand Belfort ;
- Remplacer des véhicules diesel ancienne génération par des véhicules équipés de motorisations plus efficaces et de filtres à particules.



Véhicule électrique de la collectivité

De plus, des expérimentations ont été menées avec une benne à ordures ménagères électrique et un petit camion fonctionnant à l'hydrogène. Elles permettent de mieux voir les capacités intrinsèques des véhicules, les adaptations d'usage qui leur correspondent (modification des circuits de collecte) ainsi que les modifications d'infrastructures nécessaires (nombre et localisation des bornes de recharge). En 2025, des capteurs ont été installés sur les points d'apport volontaire afin d'optimiser les collectes.

En parallèle, le recours à des pièces détachées « remanufacturées » se positionne dans une logique d'économie circulaire associant économies financières et diminution des besoins en matières premières.

Démonstrateur de la ville durable

Au travers du projet Belfort e-Start, le Grand Belfort en partenariat avec l'UTBM, Enedis et Tandem souhaite faire un prototype de ville autonome en énergie. Ce projet a pour ambition de créer une des plus grandes Communautés d'Énergie Renouvelable (CER) de France sur une zone d'activité économique, avec une capacité de production photovoltaïque de 3,3 MWc, couplée à des solutions de stockage d'énergie sur batterie ainsi qu'à un logiciel innovant de management de l'énergie développé avec les laboratoires de l'UTBM. Belfort e-Start vise à démontrer la faisabilité technique, économique et organisationnelle d'une Communauté d'Énergie Renouvelable (CER) à grande échelle, centrée sur l'autoconsommation collective et l'optimisation énergétique en milieu urbain, industriel et tertiaire, en préparant la répliquabilité adaptée aux contraintes et aux besoins locaux.

Belfort e-start est lauréat « Démonstrateurs de la Ville Durable » depuis fin 2025 dans le cadre de « France 2030 » et a obtenu un financement d'état de 5,4 M€.



#2 PRESERVATION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

#2 Préservation des milieux et des ressources

2.1 Préserver et restaurer les milieux aquatiques

Gestion des milieux aquatiques

Dans le cadre de la compétence Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), le Grand Belfort poursuit ses travaux de restauration de la continuité écologique sur la Savoureuse, notamment avec des études sur le contournement du barrage de l'Arsot et la suppression de seuils sur la Savoureuse à Belfort.

Concernant le barrage de l'Arsot, le scénario d'une rivière de contournement est retenu. Cette solution technique, plus respectueuse de l'environnement qu'une passe à poisson béton, s'intégrera parfaitement sur ce site naturel.

Au-delà du rétablissement de la continuité écologique, le Grand Belfort se consacre également à l'amélioration de la morphologie des rivières. Une étude a permis d'identifier les tronçons des rivières où il faudrait agir prioritairement. Ce programme sera réalisé progressivement sur les prochaines années mais des études sont d'ores et déjà lancées comme pour le secteur de l'Allaine à Morvillars.

Assainissement

Le Grand Belfort a beaucoup investi pour améliorer la performance des stations de traitement des eaux usées, par exemple, à la station de Trévenans ou avec la réhabilitation du processus d'aération de la station de Belfort. Cette action s'est poursuivie et va encore se poursuivre dans les années à venir : réhabilitation des clarificateurs et des vis de relevage de la station de Belfort, rénovation complète de la station de Essert-Bavilliers.



Clarificateurs de l'Unité de dépollution des eaux usées de Belfort

La station de Denney, vétuste, sera abandonnée et les flux seront raccordés sur la station de Belfort. Les travaux sont en voie d'achèvement et l'interconnexion sera mise en service en 2026.

Le Grand Belfort est tenu de réaliser les schémas directeurs d'assainissement tous les 10 ans sur chaque agglomération d'assainissement. En suivant un système de roulement, cela revient à un schéma directeur d'assainissement lancé à peu près tous les ans.

#2 Préservation des milieux et des ressources

Celui du périmètre d'assainissement de Chèvremont-Pérouse vient d'être terminé et ceux de Montreux-Château, Vézelois-Meroux, Sud Savoureuse, Bourogne (zone industrielle) et Bourogne Ville sont en cours.

Le Grand Belfort réalise également des travaux afin de réduire les déversements d'eaux usées par élimination des eaux claires parasites. Ce type d'eaux claires peut générer des déversements intempestifs d'eaux usées vers le milieu naturel et réduit le rendement épuratoire des stations d'épuration.

Un programme important pour limiter ce type de déversement est en cours dans les communes du Grand Belfort. Simultanément, un projet de grande ampleur a été lancé à Belfort, qui consiste à déconnecter la « Goutte Cheneau », ruisseau descendant du Salbert, du réseau d'eaux usées de Belfort. Un tamponnement des eaux de ruissellement a été réalisé dans ce cadre. Ce projet se terminera en 2026 par une mise en séparatif rue de la Découverte.

Depuis plusieurs années, le Grand Belfort sensibilise les entreprises à leurs rejets dans les réseaux, notamment en encadrant les rejets d'eaux usées non domestiques par des arrêtés d'autorisation de déversement. Cette action s'accompagne d'une aide technique et de conseils pour régulariser les installations non-conformes.

Un peu d'histoire... les débuts de l'assainissement à Belfort

C'est au début du vingtième siècle que sont entrepris les premiers travaux destinés à évacuer les eaux usées, d'après un plan d'ensemble dressé en 1898 par l'architecte de la ville, Eugène Lux.

À cette époque est créée l'ossature principale du réseau belfortain :

- Axe faubourg de Montbéliard / avenue Jean-Jaurès
- Axe rue Wilson / faubourg de Paris (actuellement rue du Général Leclerc)
- Axe rue Gaulard / Vieille Ville
- Axe rue de Mulhouse / rue Voltaire

Ces travaux sont complétés par la couverture du canal Bury reliant le quartier du Mont à la Savoureuse et du canal usinier traversant la Vieille Ville (1932).

En 1955, la station d'épuration est mise en service, mettant ainsi fin au rejet sans traitement des eaux usées dans la Savoureuse.

Quelques chiffres

Chaque jour, une personne consomme en moyenne 200 litres d'eau et produit environ :

- 90 grammes de matières en suspension,
- 60 grammes de matières organiques,
- 15 grammes de matières azotées,
- 4 grammes de phosphore,
- Plusieurs centaines de milliards de bactéries.

Canal de vieille ville



2.2 Préserver la ressource en eau

Sécuriser la ressource en eau

Le Grand Belfort investit également 1,5 M€ chaque année pour réduire les fuites sur les réseaux, en renouvelant les conduites les plus fragiles et en investissant dans des appareils de détection de fuites. Plus de 700 capteurs sont ainsi déployés pour une écoute en permanence du réseau et ainsi détecter les fuites au plus tôt. En parallèle, une gestion patrimoniale a été mise en place de manière à cibler les tronçons les plus fragiles et ainsi les renouveler prioritairement. Cette action a permis une hausse très significative du rendement du réseau, près de 15% de plus en 5 ans : il atteint désormais 85%.



Zone de captage de Sermamagny

Des économies d'eau sont aussi réalisées chez les usagers grâce aux compteurs « intelligents » qui détectent les fuites sur les installations intérieures (chasse d'eau, chauffe-eau, etc...). En cas de fuite détectée, le Grand Belfort prévient immédiatement l'utilisateur concerné, évitant ainsi que la fuite ne perdure.

Avec l'appui du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), le Grand Belfort a également lancé une étude permettant de proposer des secteurs propices à l'implantation de forages en vue de sécuriser la ressource en eau. Des forages d'essais auront lieu en 2026.

En parallèle, une étude sur la sécurisation durable de la ressource en eau sous l'égide du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Allan (SAGE) a été lancée. Cette étude, stratégique et inter collectivités, doit être à même de pouvoir garantir l'approvisionnement en eau potable de l'ensemble du bassin populationnel, à moyen et long termes, en intégrant l'ensemble des enjeux associés.

Récupération de l'eau de pluie

Afin de préserver la ressource en eau, le Grand Belfort a lancé en 2023 une aide pour l'achat de cuves de récupération de l'eau de pluie pour les particuliers. Cette aide s'élève à 50% du prix total d'achat de la cuve neuve dans la limite de 100€ (limite de la subvention), elle est toujours disponible pour tous les foyers du Grand Belfort.

#2 Préservation des milieux et des ressources

Sensibiliser les élus, le grand public et les scolaires

Afin de préserver notre ressource en eau, il est également nécessaire de sensibiliser le grand public aux grands enjeux de l'eau et lui permettre d'agir concrètement. C'est pourquoi, le Grand Belfort distribue gratuitement aux particuliers un kit d'économiseurs d'eau, composé de 4 mousseurs adaptés aux différentes utilisations, il permet un gain de 10% en moyenne sur la consommation d'eau d'un foyer. Le Grand Belfort organise aussi régulièrement des visites de sites avec les scolaires ou le grand public au niveau de la station d'épuration de Bourogne ou de la zone de captage de Sermamagny.



Kit d'économiseurs d'eau

Par ailleurs, des bars à eau sont également tenus lors de certaines manifestations organisées par le Grand Belfort ou la Ville de Belfort comme pour le Festival International des Musiques Universitaires (FIMU).

Un guide sur la gestion des eaux pluviales a été édité afin de conseiller les élus et les entreprises sur cette thématique. Une brochure à destination du grand public est également disponible.

Enfin, un plan de communication a été élaboré à l'échelle du bassin versant de l'Allan. Celui-ci aura pour but de sensibiliser les élus, le grand public et les scolaires sur les thématiques suivantes :

- Fonctionnement des milieux aquatiques,
- Lien eau-aménagement du territoire,
- Culture du risque inondation,
- Economies d'eau en période de sécheresse.



La remorque du bar à eau a été floquée en 2024

2.3 Prévenir les risques naturels

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, le Grand Belfort est en charge de la prévention des inondations. Outre l'aspect sécuritaire des biens et des personnes qui en est l'enjeu principal, les travaux sur le barrage de l'étang des Forges ont également un bénéfice pour le milieu en réduisant considérablement les fuites de l'étang.

Le Grand Belfort participe également financièrement à hauteur de 100 000 € par an à la gestion des bassins écrêteurs de crues gérés par le Département.

De plus, afin de préparer le territoire à faire face à ce risque majeur, la collectivité a délibéré en faveur de l'élaboration d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Ce dernier se décline à l'échelle du territoire de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) qui regroupe plusieurs collectivités et est animée par l'EPTB Saône et Doubs (Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs).

D'autre part, le Grand Belfort est associé aux comités de pilotage concernant les révisions des Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la Savoureuse et de la Bourbeuse élaborés par l'Etat.

2.4 Développer des politiques et programmes d'aménagement du territoire en intégrant le développement durable

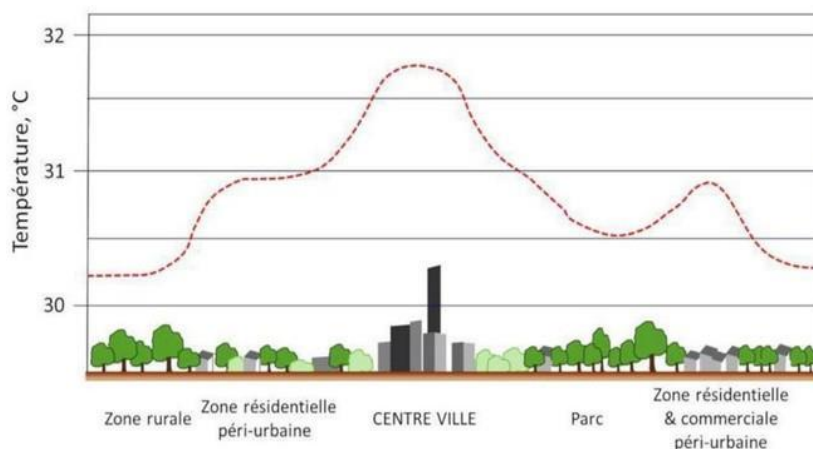
Le Grand Belfort encourage les différents acteurs du territoire à intégrer de plus en plus le développement durable dans leurs politiques et programmes d'aménagement : réduction des emprises routières, végétalisation, perméabilisation des sols, développement des infrastructures cyclables et confortement de la place du piéton...

Dans le cadre de l'aménagement d'un parc d'innovation sur le zone des Plutons (communes de Meroux-Moval et de Bourogne), le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de Franche-Comté apporte un appui scientifique et technique à la mise en place de mesures de compensation pour préserver l'environnement et appliquer la réglementation ainsi que les demandes de la préfecture de région. Ce partenariat a fait l'objet d'une première convention cadre signée en mars/avril 2016 entre le Grand Belfort (la CAB à l'époque) et le CEN Franche-Comté. Depuis le 1^{er} janvier 2024, une nouvelle convention de partenariat est en cours entre les deux entités précédemment citées. Les actions entreprises consistent en la compensation de la perte de zones humides et la compensation de la perte d'habitats ouverts et arbustifs avec la reconstitution d'une clairière forestière.

Îlots de chaleurs

Le développement durable implique également la prise en compte des périodes de forte chaleur, qui vont être de plus en plus fréquentes dans les années à venir.

Celles-ci génèrent des îlots de chaleur, des élévations localisées des températures maximales (diurnes et nocturnes) enregistrées en milieu urbain par rapport aux zones rurales ou forestières voisines ou par rapport aux températures moyennes régionales. Conséquence du réchauffement climatique, ces îlots de Chaleur Urbains (ICU) sont la combinaison de l'urbanisation, de l'augmentation des températures et du manque de précipitations.



#2 Préservation des milieux et des ressources

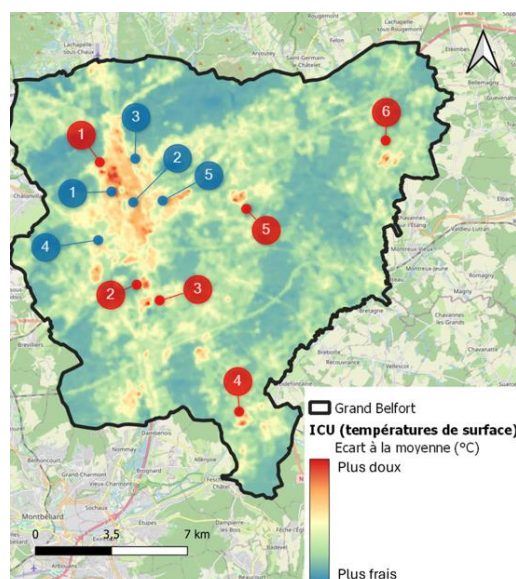
Ces îlots de chaleur peuvent être à l'origine de dangers pour l'environnement avec par exemple la diffusion facilitée de polluants, la formation de smog (brume sèche épaisse, mélange toxique de gaz et de particules), l'apparition de moisissures, l'émanation de substances toxiques... Ils peuvent aussi avoir des conséquences sur la santé humaine comme le stress thermique, l'aggravation de pathologies préexistantes (maladies cardiovasculaires...), l'augmentation des maladies liées à la qualité de l'air, le repos nocturne perturbé...

Des solutions existent contre cette problématique des îlots de chaleur comme la préservation de la nature en ville, la désimperméabilisation des sols avec la mise en place de surfaces perméables ou semi-perméables et le développement d'îlots de fraîcheur urbains. En 2023, une étude a été lancée pour caractériser les îlots de chaleur du Grand Belfort.

Les résultats de cette étude se sont traduits par une cartographie satellite des ICU à l'échelle du Grand Belfort et une strate herbacée/arborée au niveau de la Ville de Belfort pour mieux connaître le patrimoine végétal et ainsi renforcer les engagements de la collectivité dans la transition écologique et le développement durable. Ces données sont disponibles depuis le début de l'année 2024.



Extrait de la cartographie de la végétation fine de Belfort



ICU basé sur les températures de surface sur l'ensemble du Grand Belfort

Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP)

La gestion intégrée des eaux pluviales consiste à capter et infiltrer l'eau de pluie sur place et sans tuyau, c'est une approche qui comporte de nombreux avantages puisqu'elle est moins chère pour la collectivité et meilleure pour l'environnement.

Le Grand Belfort poursuit sa sensibilisation des élus, des agents, des porteurs de projet et des usagers à cette thématique, pour intégrer au mieux la gestion des eaux pluviales dans les futurs aménagements du territoire. En effet, les aménagements permettant l'infiltration contribuent notamment à :

- Améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques
- Réduire le ruissellement et les inondations urbaines
- Favoriser l'adaptation des villes au changement climatique
- Amélioration du cadre de vie

La mise en place de cette technique a déjà été mise en œuvre notamment avec une noue végétalisée rue du Champ de Mars qui permet d'infiltrer les eaux de voirie. Désormais les projets d'aménagement menés sur Grand Belfort intégreront systématiquement la GIEP, et la GIEP est systématiquement prescrite dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme des communes du Grand Belfort.

Champ de Mars



2.5 Préservation de la qualité de l'air

L'aire urbaine est concernée par le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), adopté en 2013. La règle la plus connue, en la matière, est l'interdiction du brûlage des déchets verts. D'autres actions existent également : interdiction des foyers ouverts, promotion des appareils de chauffage au bois les moins polluants... Des mesures sont prises par les services de l'Etat en cas d'épisodes de pollution : circulation alternée, réduction de la vitesse maximale sur les routes... Le Grand Belfort a également réalisé, en 2025, une étude de préfiguration du Fonds Air-Bois, afin de potentiellement aider au remplacement des appareils de chauffage au bois vétustes sur son territoire. En effet, ces appareils sont, en partie, responsables des émissions de gaz à effet de serre et de particules fines dans l'air.

Afin de poursuivre son action dans le domaine de la préservation de la qualité de l'air, le Grand Belfort s'est engagé dans une démarche partenariale avec l'association Atmo BFC. L'association a accompagné l'agglomération dans l'élaboration du volet « air » de son Plan climat (PCAET). Parallèlement, une application smartphone géolocalisée (Air to go) a été développée par Atmo permettant une information de la population sur l'état de la qualité de l'air sur le territoire. Alimentée quotidiennement par les modélisations de la qualité de l'air les plus fines, l'application indique avec précision l'état de la qualité de l'air et les pollens à l'échelle de la rue. Utile pour les trajets à pied ou à vélo !

L'application ne s'arrête pas là puisqu'elle donne aussi à ses utilisateurs des conseils santé pour limiter leur exposition à la pollution de l'air et les bons gestes à adopter pour limiter leur impact environnemental.



Application Air to go

ENVIRONNEMENT



Air to Go : un outil pour mieux respirer

La qualité de l'air est un enjeu majeur pour notre santé. Pour informer les habitants du Grand Belfort, l'application Air to Go, développée par Atmo BFC et ses partenaires, fournit en temps réel des données précises sur la pollution atmosphérique.

L'application Air to Go permet de connaître l'état de l'air avant une sortie à vélo, une balade ou une course à pied. Il suffit d'entrer le nom de sa commune pour obtenir une estimation de la qualité de l'air ; celle-ci reste correcte dans l'agglomération les trois quarts de l'année. « Air to Go affiche la qualité de l'air en temps réel, envoie des alertes en cas de pollution, délivre des conseils pour limiter son exposition et propose des itinéraires optimisés pour les piétons et les cyclistes. À Belfort, deux stations de mesure en centre-ville analysent en continu la pollution atmosphérique », explique Élise Darlay, d'ATMO Bourgogne Franche-Comté.

UN ENJEU MAJEUR DU PCAET

L'air est l'une des grandes préoccupations du plan Climat Air Énergie territorial (PCAET) adopté par le Grand Belfort. « L'habitat est un levier clé pour la qualité de l'air : isoler, remplacer les chauffages au fioul ou au bois trop anciens sont des actions essentielles que nous avons mises au programme du PCAET, souligne Marie-Laure Friez, vice-présidente chargée de l'écologie et du développement durable. Avec ses 33 actions prévues pour 2024-2030, ce plan vise, sur la qualité de l'air, à réduire les émissions liées aux transports et au chauffage, principaux facteurs de pollution locale. »

Un air plus sain nécessite une mobilisation continue : l'action collective reste essentielle et les efforts de chacun en sont les éléments clés.



INFO+

Air to Go, téléchargeable gratuitement sur iOS et Android

#3 COHESION SOCIALE ET
SOLIDARITE ENTRE LES
TERRITOIRES ET LES GENERATIONS



#3 Cohésion sociale et solidarité

3.1 Améliorer l'habitat

Le Grand Belfort encourage et soutient l'amélioration et la rénovation énergétique de l'habitat. Cet engagement s'est concrétisé à travers des opérations d'envergure :

- Le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC) : les copropriétés identifiées comme sensibles ou fragiles ont fait l'objet d'un accompagnement par le Grand Belfort. Des informations ont été apportées aux copropriétaires sur les droits et les devoirs de chacun (syndic, copropriétaires...) ainsi que des formations. Un accompagnement social a également été proposé aux familles afin de trouver des solutions aux situations financières difficiles. Un nouveau dispositif a démarré en avril 2024 et durera jusqu'en 2027;
- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) est une démarche d'accompagnement des propriétaires pour les inciter à réaliser des travaux d'économies d'énergie, de maintien à domicile, d'amélioration de l'habitat dégradé ou insalubre dans les quartiers de Belfort Nord et Jean Jaurès. Un accompagnement administratif, financier et technique est proposé aux propriétaires pour engager des travaux sur différentes thématiques (adaptation au vieillissement, rénovation énergétique, traitement de la vacance...). Concernant la rénovation énergétique, des subventions pour des travaux d'économie d'énergie sont apportées par le Grand Belfort en complément des aides de l'ANaH (Agence Nationale de l'Habitat) pour une rénovation performante, tant pour les propriétaires occupants et bailleurs que les copropriétés. L'étude pré-opérationnelle a été réalisée en 2024, l'animation a démarré en janvier 2026 pour une nouvelle période de 5 ans.
- Le Grand Belfort apporte une aide financière aux propriétaires occupants et bailleurs (sous condition de ressources) et syndicats de copropriété soutenus par l'ANaH pour la rénovation énergétique. En 2025, le programme d'action a modifié les conditions d'attribution des aides, elles sont davantage ciblées sur la performance énergétique, les matériaux biosourcés, le confort d'été et certaines énergies renouvelables ;
- Dans le parc de logements privés, 66 logements en 2024, et 35 logements en 2025 ont bénéficié d'un accompagnement et d'une aide financière du Grand Belfort en faveur de leur rénovation énergétique ;
- Dans le quartier des Résidences, le Grand Belfort porte un programme de renouvellement urbain qui comprend de nombreuses opérations : démolition de grands ensembles de faible qualité thermique et la reconstruction de logements aux dernières normes énergétiques. 583 logements sociaux ont fait l'objet d'une contractualisation avec l'ANRU pour bénéficier également d'une réhabilitation énergétique par Territoire Habitat (dont 358 livrés en 2024).

#3 Cohésion sociale et solidarité

Les espaces publics du quartier sont requalifiés en prenant en compte les objectifs de développement durable (gestion intégrée des eaux pluviales, végétalisation, îlots de fraîcheur, noues, liaisons cyclables...).

En 2024, le nouveau PLH (Plan Local de l'Habitat) a été arrêté avec quatre orientations stratégiques majeures :

- Orientation n°1 : Améliorer et requalifier le parc de logements existants ;
- Orientation n°2 : Développer une offre suffisante, diversifiée et équilibrée ;
- Orientation n°3 : Proposer une offre adaptée aux publics spécifiques ;
- Orientation n°4 : Conforter le rôle du Grand Belfort dans la mise en œuvre et le suivi de la politique Habitat.

Le PLH, son programme d'actions et son budget pluriannuel plafond de 10 millions d'euros ont été approuvés en 2025.

3.2 Favoriser l'aménagement du territoire

L'agglomération vise à favoriser la sobriété foncière, en favorisant le renouvellement urbain et la reconquête des espaces mutables dont les friches. Cela passe par une meilleure connaissance du foncier disponible, et la mise en place d'observatoires, en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB).

Le projet Eco-Campus vise à la transformation et à la modernisation des installations d'enseignement supérieur et de recherche à l'IUT de Belfort composante de l'Université Marie et Louis Pasteur. Le Grand Belfort est financeur et maître d'ouvrage délégué par l'Etat pour la réalisation d'une partie du programme Eco-Campus. En effet, l'agglomération gère trois opérations sur l'ensemble du dispositif. Cela comprend deux réhabilitations de bâtiments avec un gain énergétique important notamment grâce à l'ajout d'une production d'électricité en photovoltaïque et de nouvelles menuiseries. Le troisième projet est la construction d'une nouvelle chaufferie biomasse (bois/gaz) qui permettra d'alimenter les bâtiments présents sur le campus mais également celui du CROUS.

Ce projet accompagne la transformation du site IUT Techn'Hom en Campus Energie en partenariat avec le CROUS et l'UTBM présents sur le site.



Il intègre deux intentions fortes : une mise en valeur de la production à des fins de démonstration et la création d'un objet architectural comme symbole du projet Campus Energie. Ainsi, la chaufferie intégrera des dispositifs à vocation pédagogique par le biais de capteurs et d'instrumentations. Elle proposera une visibilité extérieure des moyens de production ainsi qu'une mise en valeur architecturale sur le thème de l'énergie. La mise en service de ces trois projets est prévue entre 2025 et 2026.

Extrait de Voir en Grand – 2^e semestre 2024



C'est parti pour l'Éco-Campus !

La première tranche de travaux et rénovation des bâtiments du campus de Belfort a débuté. Un projet ambitieux qui sera un atout pour le développement économique du territoire.



C'est un projet d'envergure dont le coup d'envoi concret vient d'être donné. Un Éco-Campus attractif va progressivement remplacer l'actuel campus de Belfort, devenu inadapté et énergivore. Des actions de construction, de réhabilitation et de restructuration seront menées afin de renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur tout en répondant à des objectifs élevés en termes de développement durable et économie d'énergie.

DÉBUTS DES TRAVAUX AU NIVEAU DU TECHN'HOM

Les travaux de la première tranche de construction de l'Éco-Campus ont débuté avec la réhabilitation et la modernisation du bâtiment C au niveau du Techn'hom et la construction d'une nouvelle chaufferie biomasse. Le Grand Belfort, qui a eu un rôle moteur dans la concrétisation d'un projet initié en 2016, participe au financement et est maître d'œuvre de certains bâtiments.

LES TECHNOLOGIES STRATÉGIQUES CIBLÉES

« Ce projet est structurant à long terme pour le territoire, afin de lui permettre un rayonnement au niveau national, voire international », explique Éric Koeberlé, vice-président du Grand Belfort chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Après des contraintes temporaires liées aux travaux, personnel et étudiants bénéficieront de conditions optimales sur trois sites au lieu de cinq. « Nous serons aussi plus attractifs grâce à des lieux d'expérimentation dédiés aux technologies stratégiques », précise Éric Koeberlé. L'industrie-énergie, le transport et l'hydrogène sont évidemment ciblés afin de répondre aux besoins de compétences du monde économique.

INFO+

<https://www.grandbelfort.fr/enseignement-sup-education/les-actions-du-grand-belfort>



UN PROJET GLOBAL DE 50 MILLIONS D'EUROS

Éco-Campus fait l'objet d'investissements importants. La première tranche est d'un montant de 50 millions d'euros. Le Grand Belfort finance le projet aux côtés de l'université de Franche-Comté, de la Région Bourgogne Franche-Comté, du Département du Territoire de Belfort, de l'ADEME, de l'UTBM et de l'État.

3.3 Développer le dialogue citoyen et les instances de participation citoyenne

Le Conseil de développement est l'instance de démocratie participative du Grand Belfort, composé de représentants des milieux associatifs, éducatifs, scientifiques, culturels et publics... Répartis en petits groupes, ils travaillent à la rédaction de contributions à destination du Grand Belfort. En 2024-2025, le Conseil de développement a connu plusieurs temps de travail importants : une assemblée générale, la participation au festival INOUIH, une auto-saisine portant sur l'aménagement et l'animation des berges de la Savoureuse. Ce travail a été transmis aux services du Grand Belfort qui étudient les différentes propositions.

Le projet de PCAET a fait l'objet d'une consultation citoyenne en mars-avril 2024, les remarques reçues ont débouché sur des modifications avant son adoption finale.

3.4 Faciliter l'insertion et l'emploi.

Les acteurs publics de l'agglomération favorisent, au travers de leurs commandes de travaux et services, l'accès ou le retour à l'emploi des personnes en difficulté d'insertion professionnelle. Cela passe par :

- Les commandes de travaux et services passées aux structures d'insertion par l'activité économique,
- L'intégration de clauses d'insertion dans sa commande publique. Ainsi, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) développe des actions d'insertion dans les marchés publics de réalisation de travaux ou de livraison de produits, sous la forme de clauses sociales.

Depuis 2022, des jours de congés supplémentaires sont accordés par le Grand Belfort pour les personnes reconnues en situation de handicap.

La collectivité participe également à l'installation des entreprises sur le territoire et soutient les futurs entrepreneurs.

3.5 Prévention et accompagnement des habitants dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

Le Grand Belfort porte juridiquement le Contrat de Ville « Engagement quartier 2030 » qui touche des quartiers sur Belfort, Valdoie, Offemont et Bavilliers. Ainsi le contrat de ville définit l'orientation 7 : « Favoriser la transition écologique et énergétique, et veiller à un cadre de vie de qualité répondant

aux besoins des habitants », a contractualisé son engagement à accompagner les habitants des quartiers prioritaires à la transition écologique, autour de 3 objectifs stratégiques :

- Accompagner les habitants à être acteurs de l'amélioration et de l'évolution de leur cadre de vie,
- Lutter contre la précarité énergétique,
- Développer des solutions de mobilité solidaires et durables.

3.6 Développer la coopération territoriale et transfrontalière

Le Grand Belfort, moteur du Pôle métropolitain Nord Franche-Comté

Créé le 1^{er} septembre 2016, le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté regroupe deux agglomérations et trois communautés de communes : Grand Belfort Communauté d'Agglomération (GBCA), Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), les communautés de communes du Pays d'Héricourt, du Sud Territoire et des Vosges du Sud. Le Pôle mène des actions d'intérêt métropolitain sur les cinq axes de compétences suivants :

- La santé avec la campagne de mesure du radon dans l'habitat grâce à un kit de mesure à retirer dans les mairies participantes,
- La promotion de l'innovation, de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la culture ;
- Le transport et les mobilités,
- Le développement économique,
- L'aménagement du territoire.

Le Pôle représente également le territoire aux échelles nationale et européenne, en étant force de propositions lors des différentes contractualisations ou temps d'élaboration des schémas régionaux.



Les relations internationales

Les actions internationales du Grand Belfort visent à renforcer la coopération décentralisée en matière de solidarité internationale. Cela se fait notamment par le biais de conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Notre agglomération entretient des relations avec la communauté de Karystos en Grèce, ainsi qu'avec deux communes burkinabè : Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala.

#3 Cohésion sociale et solidarité

Le développement durable, en tant qu'enjeu mondial, fait partie des axes de coopération développés avec les partenaires internationaux du Grand Belfort et de la Ville de Belfort. Tout en présentant les actions menées au niveau du territoire qui œuvrent au développement durable, l'objectif est d'encourager la coopération internationale et les échanges entre des acteurs de différents territoires sur ces enjeux.

Ainsi, en 2024 et 2025, les équipes municipales de Belfort et de Leonberg (Allemagne) ont organisé conjointement des ateliers thématiques sur la promotion des mobilités douces en ville (et notamment du vélo) et le développement d'un aménagement urbain plus durable. Ces échanges très constructifs, autant côté Allemand que côté Français, ont permis de mieux comprendre les enjeux et les défis auxquels font face nos collectivités respectives dans l'adaptation des villes au changement climatique. En lien avec ces thématiques, une délégation allemande a également découvert les initiatives mises en place au niveau de l'agglomération lors de la Fête de l'Énergie Savoureuse en octobre 2025.

La Ville de Belfort a également promu les initiatives mises en place dans l'agglomération lors de la visite de représentants officiels de sa ville jumelle de Zaporizhzhia (Ukraine). En dépit du contexte de guerre qui rythment leur quotidien depuis 2022, les collectivités ukrainiennes sont résolument tournées vers l'avenir tout en faisant face à des défis spécifiques pour répondre aux besoins de sa population. A la demande de nos partenaires ukrainiens, un focus sur l'aménagement urbain de demain a été organisé dont une visite des serres municipales et de la place de la République. Nos échanges ont montré une vision similaire dans la construction de nos villes, tournée vers la promotion d'un cadre de vie attrayant pour nos populations.

3.7 Aider les communes

L'agglomération soutient les projets des communes notamment à travers plusieurs dispositifs

le fonds d'aide aux communes

Doté d'un budget proportionnel au nombre d'habitants de chaque commune, il permet de réaliser des projets variés. Ainsi, 229 projets ont été validés sur la période 2024-2025 pour un montant de 3,4 M€.

Le service aux communes

Il s'agit d'un accompagnement des communes via l'assistance à maîtrise d'ouvrage et le conseil dans leurs projets d'aménagement et de construction. Les interventions réalisées en 2024-2025 sont les suivantes : note de problématique, accompagnement sur un marché de maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre, suivi d'études diverses, aide sur dossiers de consultation d'entreprises, appui au chiffrage d'investissements...

Concernant le SIFOU (Syndicat Intercommunal de la Fourrière), il s'agit surtout du suivi de la phase travaux de la construction de la fourrière animale et du refuge à Danjoutin.

le Fonds de Valorisation du Patrimoine

Suivi par la Direction de l'Action Culturelle, il a été accordé pour la réalisation de 14 actions pour un montant de 59 K€ sur les années 2024-2025.



Exemples de réalisations 2024 – 2025 : restauration de vitraux à Buc et réhabilitation du parvis à Vézelois

le Fonds de concours Plan Paysage

Le Grand Belfort apporte également son soutien aux communes du territoire à travers le Plan Paysage. En 2024-2025, 12 projets aidés à hauteur de 61 K€, dont voici quelques exemples : plantation d'arbres, végétalisation d'une cour d'école, mise en place d'un éco pâturage, aménagement d'une place, mise en place de panneaux d'accueil et de fléchage, création de niches d'accueil pour la biodiversité, etc.

l'aide à la révision des PLU

Cette aide a permis aux communes de réviser leur PLU, ce qui a représenté pour la période 2024-2025 un montant de 5,8K €.

#4 EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

#4 Epanouissement de tous les êtres humains

L'épanouissement de tous les êtres humains est un pilier fondamental du développement durable, où le bien-être des individus s'inscrit au cœur des préoccupations sociétales. Dans cette optique, la pratique du sport, l'accès à l'art, à la culture, aux espaces naturels ainsi que le tourisme jouent des rôles essentiels. Ces domaines ne se limitent pas à des activités de loisirs, mais constituent des vecteurs importants de développement personnel, de cohésion sociale et de valorisation du patrimoine culturel.

Toutes ces pratiques ont un impact positif sur la qualité de vie des individus et de la collectivité en tant que telle. Les offres formulées par les acteurs publics du territoire sont autant des prestations tournées vers la population locale que des moyens de séduction et de réputation pour les villes.

Favoriser l'épanouissement et l'ouverture des étudiants

Le Grand Belfort et la Ville de Belfort accompagnent les associations étudiantes dans leurs demandes de subventions et soutiennent financièrement des projets, des initiatives et des événements inter-filières.

Ce soutien organisationnel et financier contribue à créer un environnement propice à la dynamisation de la vie étudiante et favorise la création de liens sociaux et professionnels.



4.1 Pratique du sport

Pour favoriser le bien-être de ses habitants, le Grand Belfort souhaite encourager la pratique sportive. Pour cela, il s'appuie sur des équipements communautaires tels que les piscines Pannoux et du parc, ainsi que la patinoire.

Les travaux pour la création de la nouvelle piscine du parc ont permis l'installation de nombreux équipements pour satisfaire un large public : aquagym, jardin aquatique, aquabike, natation prénatale, spa, hammam, sauna...

De plus, la Ville de Belfort est détentrice des labels « Territoire vélo », qui valorise le développement de la pratique du vélo dans les territoires, et « Ville à vélo du Tour de France », qui consacre les collectivités engagées en faveur de la mobilité à vélo et ayant au moins une fois accueilli le Tour de France.

Il est également possible d'allier vélo, activités nautiques, course à pied et espace naturel idyllique sur le site du Malsaucy où chacun peut trouver une activité à sa mesure.

#4 Epanouissement de tous les êtres humains

Extrait de Voir en Grand – 2^e semestre 2025



Une bulle de bien-être au cœur de l'hiver

À la piscine du Parc, l'espace bien-être invite petits et grands à s'accorder une pause douceur. Sauna, hammam, jacuzzi... tout est pensé pour se ressourcer, entre convivialité et intimité.

Depuis sa réouverture en juin 2021, la piscine du Parc a trouvé son atout cocooning : un espace bien-être de 130 m², réservé aux adultes. Jacuzzi à 36°C, hammam enveloppant, deux saunas à 80°C et 90°C... Ici, chaleur et détente sont au rendez-vous. « *Ces espaces s'adresse aussi bien aux sportifs en récupération qu'aux personnes qui souhaitent simplement se relaxer* », explique Olivier Vahé, directeur des équipements sportifs du Grand Belfort.

CHALEUR, DÉTENTE ET CONVIVIALITÉ

Entre deux passages au sauna, place à la détente : bains de chaleur, fauteuils confortables, douches massantes... Tout est conçu pour alterner moments Intenses et Instants de repos. Le maillot de bain est obligatoire, une serviette est à prévoir, et la jauge volontairement limitée (19 personnes par crèneau) garantit calme et Intimité. « *Ce que les habitués apprécient, c'est autant la convivialité que l'atmosphère feutrée. On se sent coupé du monde* », confie une usagère régulière. L'accès se fait très facilement : 12 € la séance de deux heures, avec réservation possible dès l'arrivée à la piscine.

INFO+

grandbelfort.fr/sports/les-piscines/espace-bien-etre.html



Des animations qui font sensation

→ LA SOIRÉE ZEN

Deux à trois fois par hiver, de 19 h 30 à 21 h 30, une centaine de personnes se retrouvent pour profiter d'une ambiance apaisante : massages, aquagym, nage douce, coin tisane et accès à l'Espace bien-être par rotation. « *Nous aimons surprendre avec des nouveautés à chaque édition* », sourit Olivier Vahé.

Prix : 10 €, sans réservation.

→ LE BAIN GIVRÉ

Expérience insolite et encadrée : plonger dans le bassin extérieur non chauffé, entre 6°C et 9°C. Une pratique en plein essor, bénéfique pour la santé quand elle est bien accompagnée.

Après l'effort : tisanes offertes et retour au Spa pour se réchauffer.

SPORT

Trek au féminin : des Terrifortaines relèvent le défi !

Elles se préparent à relever des raids extraordinaires pour la bonne cause. Portraits de femmes pour qui le dépassement de soi rime toujours avec entraide et solidarité.



Défi corsé pour les « Sochalionnes »

« Sans moteur, que du cardio et de la sueur ! » En mai prochain, Sandrine et Jessica participeront au Corsica Raid Femina, un raid sportif de cinq jours, 100 % féminin. Sandrine a déjà relevé plusieurs défis similaires tels que le très exigeant Raid Amazone en 2023 dans lequel elle entrainera sa binôme dans un an. Chaque challenge vise à renforcer leur amitié, née au tennis-club de Belfort en 2018. Mais au-delà de l'adrénaline pure, c'est surtout des valeurs de solidarité qu'elles défendent. Le Corsica Raid s'inscrit dans une démarche écoresponsable et soutient l'association de lutte contre le cancer "La Mari Do". Leur propre association vise à financer leur participation, d'environ 5000 € et à collecter des fonds pour le Téléthon. Un écho à la lutte personnelle de Jessica pour son fils, sportif comme elle, qui se bat contre une maladie rare. À travers ces défis, les "Sochalionnes" cherchent aussi à retrouver le lien humain, mis à l'épreuve par la pandémie de COVID 19 (toutes deux exercent dans le médical), soulignant l'importance de la solidarité féminine et de l'échange culturel lors de ces défis.

LES SOUTENIR :

Facebook : Sochalionnes
Instagram : @Sochalionnes



Un dépassement de soi «100 % humain»

Laura, Clémence et Cécile sont amatrices d'activités sportives extérieures : course à pied, vélo, randonnée. Ensemble, elles participeront au Trek'in Gazelles au mois de novembre. Une course d'orientation à la boussole, qui aura lieu dans un environnement à la fois exotique et sableux : le désert marocain. « On n'y va pas pour faire des châteaux de sable !, plaisante Clémence. C'est un vrai défi sportif, un dépassement de soi ». Les trois y voient l'occasion d'affirmer un lien de sororité qui résonne fort ces dernières années, même si elles considèrent surtout ce trek comme "100 % humain". Sur place, à chaque balise trouvée, 5 € seront reversés au Secours populaire. Les trois gazelles belfortaines, qui travaillent dans la psychiatrie, ont aussi à cœur de sensibiliser à la santé mentale au travail : « Nous avons pu voir les dégâts psychologiques que cela peut entraîner. C'est quelque chose qui touche énormément de personnes ». Grâce à la visibilité que leur offre ce défi, elles souhaitent ouvrir un dialogue autour de cette problématique.

LES SOUTENIR :

Facebook : Les Foulées Passagères
Instagram : Les Foulées Passagères

#4 Epanouissement de tous les êtres humains

4.2 Favoriser l'éducation artistique et culturelle

Sur le territoire de l'agglomération et notamment dans la ville-centre Belfort, une offre très diversifiée est proposée dans le champ culturel en termes d'animations événementielles et d'infrastructures : festivals de musique, de cinéma ou de culture (FIMU - Festival international de musique, Eurockéennes, Festival Entrevues, Nécronomi'con...) et structures culturelles (le Conservatoire à rayonnement départemental, le Grrranit Scène Nationale, Centre chorégraphique national Viadanse, la Maison du Peuple, la Poudrière...).

Les neufs sites d'enseignement du Conservatoire se répartissent sur l'ensemble de l'agglomération, sur huit communes : Belfort, Bourogne, Châtenois-les-Forges, Chèvremont, Danjoutin, Frais, Montreux-Château et Valdoie. Les disciplines sont variées et répondent aux besoins du plus grand nombre. Le Grand Belfort a également validé l'instauration d'un tarif en fonction de l'âge, du lieu de résidence et des revenus des familles. Depuis 2017, le Conservatoire a ouvert un département « Apprentissages artistiques et handicaps » et propose plusieurs dispositifs pédagogiques et artistiques qui, au cours de l'année scolaire 2024-2025, ont permis à 32 élèves de suivre un parcours de formation entièrement adapté pour leur situation.

Extraits de Voir en Grand – 2^e semestre 2025

CONSERVATOIRE HENRI DUTILLEUX
Conservatoire à Rayonnement Départemental
MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE

Musique
Danse
Théâtre

Portes ouvertes

Samedi 17 mai
10 h à 12 h : Sites de Danjoutin / Montreux-Château
14 h à 16 h : Site de Valdoie

Samedi 24 mai
10 h à 12 h : Sites de Bourogne / Châtenois-les-Forges / Chèvremont / Frais
14 h à 17 h : Site de Belfort

Ouverture des inscriptions à partir du 2 juin
www.conservatoire.grandbelfort.fr

REMERCIEMENTS
CONSERVATOIRE HENRI DUTILLEUX
1 rue Paul Guigay - Belfort
Tél. : 03 84 54 87 21
Courriel : conservatoire@grandbelfort.fr
www.conservatoire.grandbelfort.fr
© Conservatoire Henri Dutilleux

BELFORT
TERMINUS DE BELFORT
GRAND BELFORT

ENTREVUES 40^e
Le festival international de musique, de cinéma et de théâtre de Belfort

Festival international du film

BELFORT 17-23.11.25
Kinépolis

festival-entrevues.com

CULTURE

Une saison fantastique avec les marionnettes

Il était une fois un monde peuplé d'étranges créatures, poétiques, drôles ou mal lunées, toutes extraordinaires. Elles se succèdent sur la scène du Théâtre de Marionnettes de Belfort dont la saison a débuté le 18 octobre.

Le Théâtre de Marionnettes de Belfort, TMB, entraîne le public, jeune ou moins jeune, dans un monde fantastique plein de poésie. Dans le cadre de son partenariat avec Oikos, le TMB propose un spectacle et un atelier de marionnettes dans les 7 centres culturels et sociaux du réseau, et travaille en partenariat avec la plupart des scènes culturelles de la région. Son académie forme des marionnettistes parmi les plus réputés en Europe. Pépite culturelle, le TMS est soutenu par le Grand Belfort.

DES ATELIERS POUR CRÉER

Cette année, le TMB innove avec des ateliers destinés aux enfants et aux adultes. Ils apprendront à réaliser des marionnettes et à les manipuler. « *Nous avons l'envie de partager notre art, de rencontrer le public différemment* », glisse Antonin Lang, directeur artistique et de la programmation. « *Les ateliers sont proposés sur différents thèmes : marionnettes en papier mâché, réalisation de pop-ups, par exemple, et s'étalent sur plusieurs séances, pour s'initier à travers une vraie expérience de la marionnette.* »

« L'OISEAU DE PROMÉTHÉE » SPECTACLE POUR ADULTES

Le programme du festival international de marionnettes de Belfort, ce sont 25 spectacles sélectionnés par le TMB, du 21 février au 2 mars. En point d'orgue, un spectacle de marionnettes pour adultes : « L'Oiseau de Prométhée », par la compagnie Les Anges au Plafond. Une épopée politique et sur fond de mythologie, le 1^{er} mars à 19h au Grrranit.

INFO+

Informations et inscriptions aux ateliers :
marionnette-belfort.com

4.3 Développer le tourisme

Le camping communautaire de l'étang des Forges

Idéalement situé en centre-ville à proximité de la base nautique et de loisirs et dans un parc arboré de 3,4 hectares, disposant de 110 emplacements dont 89 espaces nus et 21 habitations légères de loisirs de nature et style divers, le camping permet de répondre aux attentes et habitudes de séjour de publics aux goûts et exigences variés. Sa capacité d'accueil est de 330 personnes. Sur les 30 520 nuitées réalisées en 2024, les clients proviennent pour moitié de France, 20 % d'Allemagne, 10 % des Pays Bas, et 6% de Suisse.

Au-delà des prestations de location proposées, les usagers et les touristes bénéficient de tout un programme d'animations sportives ou culturelles pour leur permettre de découvrir et profiter des atouts du territoire.

La gestion et l'exploitation de cet équipement est faite dans le cadre d'un contrat de concession de service public confié au groupe familial de notoriété internationale Onlycamp depuis le 1er janvier 2025. Ce sont de fortes ambitions de développement de fréquentation du camping avec un niveau de service qualitatif pour ses usagers qui sont désormais portées par ce projet dans lequel itinérance, tourisme, nature ou encore cyclotourisme ont la part belle.

Le pôle touristique de Montreux-Château

Le Grand Belfort a la gestion du pôle touristique de Montreux-Château. Il comprend une halte fluviale équipée pour accueillir huit bateaux, une aire de camping-car qui propose sept places et la péniche restaurant qui est la propriété du Grand Belfort. Montreux-Château faisant partie du linéaire de l'EuroVélo 6, un itinéraire cyclable européen qui passe par le Territoire de Belfort sur 10 km, il est un pôle d'attractivité et propose des services favorisant l'itinérance comme une borne d'entretien pour les vélos, des sanitaires, un restaurant « La Péniche » proposant des produits de saisons, faits maison à bord de l'embarcation. Deux présentoirs sont désormais à disposition des visiteurs pour un maximum d'informations touristiques utiles à leur séjour. A ce jour, la clientèle est majoritairement française, allemande, hollandaise et anglaise mais également espagnole et italienne.



La halte-fluviale de Montreux-Château

Afin de valoriser ses atouts fluviaux et fluvestres (art de mettre en lien les activités liées à la voie d'eau et celles de ses berges) et développer le tourisme d'itinérance, le Grand Belfort s'est ainsi engagé dans un Contrat de canal. Il y a donc une volonté de développer l'itinérance douce qu'elle soit pédestre, fluvestre, équestre et cyclotouristique. Destination de cyclotourisme, amateurs ou confirmés trouveront à coup sûr une piste adaptée à leurs envies.

Belfort Tourisme

Depuis 2017, le Grand Belfort subventionne l'Office de tourisme, en charge de valoriser et développer l'offre touristique sur l'agglomération.

Le partenariat avec le Comité Régional du Tourisme (CRT)

Le Grand Belfort est engagé dans une démarche partenariale impulsée par le CRT Bourgogne Franche-Comté, pour promouvoir les filières itinérance, patrimoine et tourisme d'affaire, ainsi que la marque de destination « Vosges du Sud ».

Valorisation de la ceinture fortifiée Nord Franche-Comté

La ceinture fortifiée Nord Franche-Comté ne compte pas moins d'une vingtaine de forts dont certains sont ouverts aux visites guidées. En dehors de la Citadelle de Belfort, construite en 1687 et du Fort de l'OTAN, qui date du milieu du XX^e siècle, tous les autres forts ont été édifiés au XIX^e siècle pour protéger la Ville de Belfort des canons ennemis campés sur les collines voisines.

Dans le cadre d'un collectif avec trois EPCI voisins, le Grand Belfort a développé une carte touristique, des outils digitaux (application mobile et site internet) et une signalétique harmonisée afin de valoriser ce patrimoine commun sous l'intitulé « Franchement forts ».

Extrait de Voir en Grand – 1^e semestre 2024



Une nouvelle page pour le camping de l'Étang des Forges

Le Grand Belfort a confié la gestion du camping de l'Étang des Forges à de nouveaux gérants. Une page se tourne, toujours dans un esprit d'authenticité et de simplicité.

Situé entre Vosges, Jura et Alsace, le camping de l'Étang des Forges, propriété du Grand Belfort, est un atout majeur pour le territoire. Un havre de paix, proche des commodités urbaines, idéal pour les vacanciers en quête de nature et de tranquillité. Avec l'échéance de la délégation de service public et le départ en retraite de Philippe Heltmann, qui dirigeait le site depuis 2015, le Grand Belfort en a confié la gestion à OnlyCamp. Filiale du groupe Huttozia, OnlyCamp gère une

dizaine de campings en France et défend une approche nature et familiale. Son objectif ? Préserver l'authenticité du lieu tout en le modernisant pour mieux répondre aux attentes des vacanciers et cyclotouristes.

UN CAMPING À TAILLE HUMAINE ET PROCHE DE LA NATURE

« Là où certains campings misent sur une forte densité de mobilhomes, nous privilégions un tourisme à taille

humaine. L'espace et les emplacements nus sont au cœur du projet, avec quelques hébergements, intégrés à l'environnement », explique Axel Penin, directeur général d'OnlyCamp. Cette démarche rejoint la volonté du Grand Belfort : préserver le charme du site tout en l'adaptant aux attentes des voyageurs en quête de simplicité et d'authenticité.

#4 Epanouissement de tous les êtres humains

Extrait du rapport d'activité du Grand Belfort 2024



« FRANCHEMENT FORTS », UN RÉSEAU AU SERVICE DE LA CEINTURE FORTIFIÉE

Le 6 décembre 2018, le Conseil Communautaire autorisait le Grand Belfort à s'engager dans la réalisation d'un schéma de développement de la Ceinture Fortifiée du Nord Franche-Comté aux côtés de Pays de Montbéliard Agglomération, de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et de la Communauté de Communes des Vosges du Sud et d'en porter la maîtrise d'ouvrage.

Afin d'affirmer et de faire vivre ce réseau constitué de 21 forts et ouvrages militaires emblématiques dont 15 sont situés sur le territoire communautaire, de renforcer l'attractivité des sites et de développer sa notoriété, plusieurs actions ont progressivement été menées.

Ainsi 2023 a été marquée par la création d'une charte graphique dédiée, d'une déclinaison de logos et d'un slogan « Franchement Forts », mais aussi par l'élaboration d'une carte touristique de poche et le lancement d'outils digitaux (site internet www.franchementforts.fr et application mobile de visite tout particulièrement destinés aux familles et jeunes publics). Illustrés par une photothèque professionnelle de qualité à l'esthétique harmonisée, l'ensemble de ces outils ont rapidement été déclinés en français, allemand et anglais.

Cette initiative collective a dès son lancement été saluée par les services de l'État par l'attribution d'une subvention au titre du FNADT Destination France.

Au printemps 2024, un an après leur déploiement, près de 6.000 visiteurs majoritairement issus de France, Suisse, États-Unis et Allemagne avaient visité le site internet dédié et près de 800 téléchargé l'application mobile. L'actualité et les agendas événementiels des différents forts a également pu être valorisée à travers ces contenus, tout comme l'action des associations

œuvrant pour la sauvegarde, l'animation et la mémoire de ces lieux emblématiques.

Cette année a également permis l'élaboration d'une signalétique d'accueil harmonisée qui sera déployée sur les sites des forts à compter du printemps 2025 pour renforcer l'identité de l'ensemble et faciliter la découverte de chaque lieu qui fait ainsi écho aux autres. Enfin, l'accent sera mis sur l'animation de ce réseau d'acteurs passionnés qui font vivre et ont à cœur de promouvoir ce patrimoine exceptionnel.



Circuits de randonnées pédestre

Grâce à un partenariat avec l'association Balisage 90, 14 circuits de randonnées pédestres existent sur le territoire du Grand Belfort. Ce sont des circuits accessibles qui permettent de parcourir les villages situés à l'est du territoire dans l'ancienne communauté de communes du Tilleul et de la Bourbeuse. Le Grand Belfort propose des brochures pour chacun des circuits, elles comprennent un descriptif complet de l'itinéraire, les kilométrages et le temps de marche ainsi que des éléments touristiques et culturels sur le patrimoine rencontré en chemin.



14 randonnées entre histoire, nature et patrimoine

Enfilez vos chaussures de randonnée et laissez-vous charmer par le Grand Belfort à travers des sentiers où histoire, patrimoine et nature se mêlent pour des parcours aux multiples facettes !

Le Grand Belfort et Balisage 90 collaborent étroitement pour assurer la maintenance et l'entretien de 130 km de sentiers balisés sur le territoire du Grand Belfort. Ce partenariat implique l'entretien régulier des parcours, assuré par les bénévoles de l'association terrifortaine. « Nous pouvons compter sur près de 150 bénévoles passionnés qui veillent à la visibilité et à l'accessibilité des chemins », souligne Pierre Lab, Président de Balisage 90. Ces passionnés assurent notamment le déblayage, l'élagage, le remplacement des balises et le nettoyage des panneaux sur les chemins de randonnée.

PAYSAGES, PATRIMOINE, HISTOIRE : DES SENTIERS VARIÉS

Parallèlement, le Grand Belfort se charge de la sécurité et de l'entretien des infrastructures telles que les passerelles et les bancs, ainsi que des totems explicatifs qui enrichissent parfois la découverte des villages traversés. « Ces panneaux offrent un éclairage sur l'histoire locale et le patrimoine naturel, ajoutant une dimension culturelle à l'expérience de randonnée », explique Hamid Hamliil, technicien de l'environnement du Grand Belfort. Ainsi, 14 circuits de randonnées pédestres existent sur le territoire du Grand Belfort. « Ces circuits n'excèdent pas 15 kilomètres et permettent notamment de parcourir les villages situés à l'est de Belfort, dans

l'ancienne communauté de communes du Tilleul et de la Bourbeuse », poursuit Pierre Lab.

14 CIRCUITS À TÉLÉCHARGER

Le Grand Belfort a édité des brochures pour chacun d'entre eux, comprenant un descriptif précis et complet des itinéraires, les kilométrages, le temps de marche, ainsi que des éléments touristiques et culturels sur le patrimoine rencontré en chemin. Une carte avec les coordonnées GPS du départ et des conseils pour partir en randonnée en toute sécurité sont également inclus. « Nous avons aussi fait en sorte qu'on retrouve ces itinéraires sur les applications gratuites de randonnée Visorando », ajoute Pierre Lab. Le tout pour séduire aussi une nouvelle génération de randonneurs plus connectés.

Au total, l'association Balisage 90 veille sur un réseau de 1500 km de chemins, couvrant les besoins des marcheurs, cyclistes et cavaliers. De nouveaux itinéraires sont régulièrement proposés pour répondre aux attentes des randonneurs et des communes. « Nous avons, par exemple, balisé récemment un circuit de 6,4 km pour la commune de Pérouse qui passe aussi par Chèvremont ». Alors, êtes-vous prêts à (re)découvrir les trésors du Grand Belfort ?



LES RANDONNÉES DU GRAND BELFORT EN CHIFFRES

- 14 circuits
- De 2,3 à 15 km
- 20 communes traversées

INFO+

Les fiches randonnées sont en téléchargement gratuit sur le site internet du Grand Belfort rubrique (www.grandbelfort.fr/tourisme-patrimoine/randonnees) et disponibles auprès de Belfort Tourisme.

#5 TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE



#5 Transition vers une économie circulaire

Le Grand Belfort veut s'inscrire dans l'effort national en faveur de la consommation et de la production durables, aussi bien à travers sa politique d'achat public que dans la gestion des déchets. Ainsi, des zones pilotes d'éclairage public ont été testées à Belfort depuis 2021 pour économiser l'énergie avec la mise en place de détection de présence. La priorité est désormais de faire des études photométriques pour « éclairer juste », c'est-à-dire éclairer le moins possible en fonction du besoin de chaque espace public. Pour la vidéosurveillance, la réparation du matériel est privilégiée au remplacement.

5.1 Gérer les déchets de façon durable

En 2025, tout comme en 2023 et 2024, l'accent a été mis sur la sensibilisation à la réduction et au tri des déchets en milieu scolaire : plus de 225 interventions ont été réalisées dans les classes élémentaires du Grand Belfort et auprès des usagers, touchant ainsi plus de 10 060 personnes et élèves dans leurs classes.

Une équipe d'ambassadeurs du tri contrôle la conformité des bacs et va à la rencontre des habitants pour les informer sur les bons gestes de tri. En 2024 et en 2025, plus de 6 967 foyers ont été sensibilisés et 113 manifestations ont été menées. D'autres actions de ce type sont également organisées auprès des riverains lors de la mise en service de nouveaux éco-points.

Par ailleurs, un programme de sensibilisation est également mené auprès des professionnels pour les accompagner vers des pratiques plus vertueuses. Ainsi, 214 actions de sensibilisation et de contrôle ont été réalisées auprès des artisans, commerçants et entreprises.

D'autres actions ont été réalisées sur le territoire pour informer, sensibiliser et contrôler afin d'inciter les usagers à l'adoption des bons gestes de tri :

- Participation à la semaine européenne de la réduction des déchets avec de nombreuses animations réparties dans différentes communes ;
- Mise en place d'escape games et de casques de réalité virtuelle pour sensibiliser à la réduction et au tri des déchets de manière ludique ;
- Visite de centre de traitement des déchets (tri des recyclables, centre de méthanisation et compostage) ;
- Plus de 2 tonnes de jouets d'occasion ont été collectés en 2024 et 3,6 tonnes en 2025.

Suite à la réalisation du bilan carbone, le service souhaite travailler sur différents axes tels que :

- Développer l'utilisation à domicile des déchets verts (tontes, élagages) ;
- Optimiser les circuits de collecte et réduire le nombre de kilomètres parcourus par les Bennes à Ordures Ménagères (BOM) ;
- Etudier les opportunités de décarbonation des BOM.

#5 Transition vers une économie circulaire

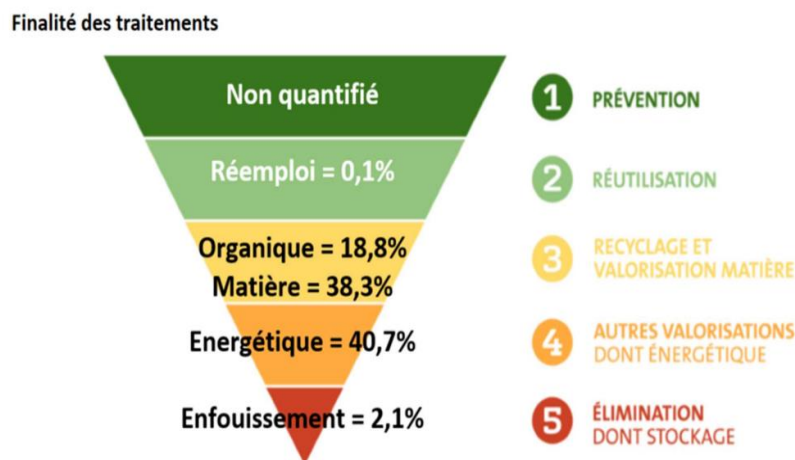
Gestion et valorisation des déchets ménagers

La collecte sélective des déchets permet de séparer les ordures ménagères résiduelles (bacs bruns) des déchets recyclables (bacs jaunes) comme le papier, le carton, les bouteilles, les flacons en plastique, les emballages métalliques et les briques alimentaires. Le verre est collecté aux différents Points d'Apport Volontaire (PAV) mis à disposition sur le territoire.

Depuis janvier 2024, le Grand Belfort a mis en place la collecte des biodéchets dans 51 communes sur les 52 communes que compte l'agglomération (sauf Belfort). Le bilan est le suivant :

- 1163 tonnes de déchets alimentaires collectés dont 680 en 2025;
- 177 bornes de biodéchets installées ;
- Près de 12 000 kits de précollecte distribués gratuitement (bioseaux et sacs en papier kraft), ce qui représente environ 40% des foyers équipés ;
- Plus de 5200 composteurs distribués.

Depuis 2023, l'extension des consignes de tri permet aux habitants de trier leurs emballages ménagers comme des pots, des barquettes et des films plastiques en plus des bouteilles et flacons en plastique. L'objectif est de recycler davantage de matières et de réduire la quantité de déchets qui finissent à l'incinération ou à l'enfouissement. Sur le Grand Belfort, le recyclage et la valorisation matière et organique sont devenus le principal mode de traitement des déchets en 2025. Le compostage est une pratique qui s'intensifie tandis que l'enfouissement est descendu à 2%.



Répartition des modes de traitement des déchets sur le Grand Belfort en 2024

Sur le territoire du Grand Belfort, la valorisation énergétique (incinération) des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) est déléguée au SERTRID. Les ordures ménagères collectées via les bacs bruns sont valorisées à l'usine d'incinération de Bourogne (41% du traitement). La chaleur dégagée par la combustion des déchets permet de produire de la vapeur sous pression, qui elle-même produit de l'électricité en faisant tourner un alternateur.

En 2025, la production d'ordures ménagères par habitant est estimée à 169kg, soit une baisse de 8.2% par rapport à 2024. Le territoire dispose de quatre déchèteries dont la dernière en date, celle de Fontaine, a été réalisée et ouverte sur le site de l'Aéroparc en 2022.

Le financement du service de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés est réalisé par le biais de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) des subventions des éco-organismes ainsi que de la vente des matières valorisées.

Pour inciter les usagers à trier leurs déchets, le Grand Belfort s'appuie notamment sur le contrôle des bacs (11 081 bacs contrôlés en 2024). La Direction Prévention et Valorisation des déchets s'attache désormais à réduire fortement la production :

- des ordures ménagères résiduelles (bac brun) avec l'extension des consignes de tri depuis le 1^{er} janvier 2023 et la collecte des biodéchets depuis le 1^{er} janvier 2024 ;
- des déchets verts en développant le compostage et en incitant à la gestion des déchets verts à la parcelle ;
- des encombrants, en favorisant le réemploi.

Concernant les déchets verts, la nouveauté est la mise en place d'une prestation de broyage avec la mise à disposition de broyat directement réservable en ligne par la commune (espace référent déchets).

Dans les déchèteries, de nouvelles filières de tri ont été mises en place en 2024 et 2025 :

- Extincteurs et cartouches de protoxyde d'azote ;
- Films et bâches plastiques ;
- Polystyrène ;
- Petits flux : stylos, cartouche d'encre, bouchons lièges et plastiques... ;
- Réemploi destiné à la SPA (couvertures, objets animaliers...)
- Palettes ;
- Plastiques durs ;
- Articles sport et loisirs ;
- Articles bricolage et jardin.

Au travers d'une campagne lancée début 2024, les usagers ont été équipés du matériel de précollecte nécessaire (bioseaux et sacs krafts) et plus de 5200 composteurs ont été distribués gratuitement. Ainsi, ce sont plus de 680 tonnes de déchets alimentaires qui ont été collectées en 2025. De très nombreuses actions de sensibilisation à ce nouveau geste de tri ont été effectuées à l'image de l'opération « Tous au compost » qui a eu lieu en mars et avril dans plusieurs communes du Grand Belfort.



#5 Transition vers une économie circulaire

Filières spécifiques et économie circulaire

La réduction passe également par l'amélioration du tri à la source. L'agglomération et ses services partenaires s'efforcent de favoriser les filières les plus adaptées possibles. A titre d'exemple, le SMGPAP (Syndicat Mixte de Gestion des Parcs Automobiles Publics) recourt à des filières spécifiques pour les déchets pneumatiques, les lubrifiants usagés, les bombes aérosols, les ampoules, les pièces électriques ainsi que les métaux.

Depuis 2022, un espace Ressourcerie a été créé dans chacune des quatre déchèteries du Grand Belfort. Les objets qui y sont déposés ont une seconde vie dans les boutiques solidaires de la Ressourcerie 90.

La Ressourcerie 90 (issue de la fusion des associations Inser'Vêt et Chamois Environnement) est positionnée sur des activités de collecte, de rénovation, de revente et de recyclage d'objets, de meubles et de textiles. Elle s'affirme comme actrice incontournable de l'économie sociale et solidaire à l'échelle du



département en développant des emplois locaux et en favorisant l'insertion des personnes en difficulté. La Ressourcerie 90, située 13 rue de la Charmeuse à Danjoutin (ci-dessus), fonctionne sur le principe des 3R – Réduire, Réutiliser, Recycler – et sensibilise son public, en ce sens, avec l'acquisition de comportements respectueux de l'environnement.

De nombreuses opérations sont effectuées par la Ressourcerie comme par exemple la récupération de livres, la destruction et le recyclage de documents confidentiels, la collecte de cartons auprès des commerçants de l'hyper centre de Belfort.

En 2024 et 2025, 60 tonnes d'objets ont été collectés en déchèterie pour la Ressourcerie 90, la SPA et d'autres associations du territoire (meubles, bibelots, jouets, livres...).

Démarche pour limiter le nombre de batteries dans nos équipements

La production et la fin de vie des batteries sont très impactantes pour l'environnement, d'où l'intérêt d'en limiter l'usage. Cela est d'ailleurs inscrit dans la Charte des équipements techniques de la collectivité. La démarche est de limiter autant que possible l'installation de nouvelles batteries. Le Grand Belfort connecte donc les équipements au réseau électrique lorsque cela est possible, ce qui permet de s'affranchir de nombreuses batteries.

De plus, le recours à des batteries centralisées est préféré à des batteries dans chaque équipement. Ce qui peut permettre de mutualiser et de réduire le nombre de batteries nécessaires.

Le Grand Belfort se mobilise pour la Semaine européenne de réduction des déchets

Du 22 au 30 novembre, le Grand Belfort participe à la Semaine européenne de réduction des déchets avec des animations conviviales et pédagogiques. Objectif : encourager chacun aux bons gestes et inciter à produire moins de déchets au quotidien.



Les animations s'articuleront autour de quatre thématiques : réemploi, réduction des ordures ménagères, consommation responsable et lutte contre le gaspillage alimentaire.

DONNEZ UNE SECONDE VIE AUX OBJETS

Votre cafetière ou sèche-cheveux ne fonctionne plus ? Participez aux ateliers de réparation animés par la Ressourcerie

90 à Danjoutin et par la Régie des quartiers de Belfort. Des experts vous aideront à les réparer. Un geste concret pour allonger la durée de vie de vos objets et limiter les déchets électroniques.

Quel que soit votre niveau en bricolage, inscrivez-vous aux ateliers palettes de récupération pour fabriquer un objet unique à emporter chez vous !



Exprimez votre créativité lors des ateliers palettes

COMMENT AGIR AU QUOTIDIEN ?

Pour comprendre l'impact de nos déchets et savoir comment agir, le Grand Belfort vous emmène visiter un centre de tri, propose un atelier « fresque de l'économie

circulaire », des escape games ludiques et éducatifs et une exposition « Des gestes en plus, des déchets en moins » à l'Hôtel de Ville de Belfort.

Réduire nos déchets, c'est agir concrètement pour la planète ! Dans le Grand Belfort, la baisse des ordures ménagères est constante depuis plusieurs années. Rejoignez le mouvement !

À ne pas manquer

- Grande collecte de jouets d'occasion solidaire : donnez une seconde vie aux jouets inutilisés dans vos placards et apportez un peu de joie aux enfants.
- Théâtre « Scène de Tri'me »
- Atelier LEGO
- Quiz, défis collecte, etc.

INFO+

Programme complet sur grandbelfort.fr



Synaltis mise sur le recyclage des plastiques

L'entreprise adaptée Synaltis franchit une nouvelle étape avec l'inauguration à Morvillars d'une extension dédiée au retraitement des plastiques rigides.



Marc de Gardelle, directeur de Synaltis

Construit sur son site des Tourelles, ce bâtiment de 2 000 m², conforme aux normes ICPE*, marque une diversification stratégique. Jusqu'alors tournée vers l'automobile, Synaltis a investi dans une ligne de déchiquetage-broyage capable de transformer les plastiques rigides en palettes revendues comme matière première recyclée. « Cette activité est un enjeu économique et environnemental majeur, explique Marc de Gardelle, directeur de Synaltis. La ligne de transformation, qui a nécessité 700 000 € d'investissement, permet de traiter 1,5 tonne de plastique par heure. »

SALONS ET ARROSOIRS

Le bâtiment, d'un coût total de 2,5 M€, a reçu un appui financier du Grand Belfort et de la Région Bourgogne Franche-Comté. Grâce à une convention avec le Grand Belfort, Synaltis récupère les plastiques

rigides (salons de jardin, arrosoirs...) issus des quatre déchetteries de l'agglomération. « L'Europe va imposer d'ici deux ans le recyclage local des plastiques rigides et des taux d'incorporation de matière recyclée. Synaltis anticipe cette mutation », ajoute le directeur. L'entreprise fournit déjà Purple Alternative Surface, basée à Cravanche, qui conçoit des dalles drainantes innovantes. Damien Meslot, président du Grand Belfort, salue « un projet exemplaire qui combine innovation, emploi et transition écologique ». Synaltis prévoit de recycler 2 200 tonnes de déchets par an et de créer 20 emplois, réaffirmant ainsi son rôle d'acteur économique et social.

* Installation classée pour la protection de l'environnement

INFO+
<https://synaltis.com/>

En chiffres

2,5 M€
d'investissement

Extension
2 000 m²

Capacité
1,5 tonne
de plastique retraité/heure

5.2 Numérique responsable

Le Grand Belfort applique le numérique responsable sur des domaines d'innovation en partenariat avec le dispositif Territoire Intelligent. La collaboration a montré les bonnes pratiques en interne pour l'allongement de l'utilisation des outils numériques, à cela s'ajoute une politique d'impression et de stockage des données plus responsable. De nombreuses actions peuvent être mises en place pour une pratique plus responsable du numérique :

- Acheter des équipements reconditionnés,
- Mettre en place des challenges de suppression de données,
- Sensibiliser les agents aux bonnes pratiques,
- Améliorer la gestion de la chaleur dans les Datacenter.

Le Grand Belfort travaille également à lutter contre la fracture numérique pour ses agents mais aussi pour ses habitants.

5.3 Promouvoir des marchés publics socialement et écologiquement responsables

L'agglomération travaille à insérer des clauses sociales et environnementales dans les prochains contrats et marchés publics.

Des partenariats sont signés auprès d'entreprises adaptées ou d'établissements et services d'aide par le travail.

La politique d'achats de la Ville de Belfort et du Grand Belfort témoigne de la volonté des élus d'intégrer les principes du développement durable pour concilier l'efficacité des deniers publics, une meilleure performance économique, environnementale et sociale et garantir aux habitants du territoire un niveau de service toujours plus durable et efficient.

Les actions sont organisées autour de trois axes principaux :

- Le respect des principes de la commande publique,
- Le développement des achats responsables,
- Le choix du meilleur rapport qualité/prix.

Les objectifs recherchés sont les suivants :

- Améliorer l'efficacité de l'achat,
- Faciliter l'accès des TPE et PME à la commande publique,
- Développer les achats responsables.



**GRAND
BELFORT**

Place d'Armes
90020 BELFORT

www.grandbelfort.fr



Mars 2026